

Compte d'urgence pour les entreprises (CUEC):

Le fédéral ne peut pas laisser autant d'entreprises faire faillite!

Granby, le 23 novembre 2023 — La députée de Shefford, Andréanne Larouche, ajoute sa voix à celle de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Haute-Yamaska (CCIHY) pour demander conjointement d'assouplir les conditions de remboursement du Compte d'urgence ou encore de repousser d'une année la date butoir.

« Le soutien fédéral a été déterminant pendant la pandémie de COVID-19, mais de nombreuses entreprises sont toujours aux prises avec une hausse des coûts, des pénuries de main-d'œuvre et des problèmes opérationnels persistants. Si le gouvernement maintient l'échéance actuelle du CUEC, la CCIHY estime qu'environ 30% des petites entreprises de la Haute-Yamaska éprouveront des difficultés financières au point de faire faillite en perdant la partie non-remboursable de ce prêt », affirme la directrice générale de la Chambre de commerce de la Haute-Yamaska, Roxane Gagné.

La frustration des propriétaires d'entreprise est tout à fait justifiée. Le gouvernement propose maintenant de convertir leur prêt du CUEC en un prêt bancaire standard afin de conserver la portion de subvention. En fait, une disposition particulière a été ajoutée à cet effet : les détenteurs de prêts du CUEC qui présenteront une demande de refinancement auprès d'une institution financière d'ici le 18 janvier 2024 auront jusqu'au 28 mars 2024 pour convertir leur prêt tout en conservant la portion de subvention. C'est peut-être une bonne option pour certains. Cependant, pour une entreprise en difficulté, c'est comme demander une 2e carte de crédit pour régler le solde de la première.

Le gouvernement ne doit pas laisser tomber les entreprises de la Haute-Yamaska et doit agir. Il existe pourtant des pistes de solutions. « Est-ce que c'est en transformant les prêts en subventions pour les entreprises ayant un certain niveau de chiffres d'affaires ? En transformant une portion supplémentaire de prêt en subvention ? Ou encore en accordant des prêts sans intérêt aux entreprises afin de rembourser ledit prêt ? Ces pistes restent à explorer, mais une chose est claire : le gouvernement fédéral doit prendre action afin de soutenir les entrepreneurs.es de la région ainsi que l'économie locale », ajoute Madame Gagné.

« Avec l'inflation qui entraîne la hausse du coût des intrants ainsi que la pénurie de main-d'œuvre, les libéraux n'ont pas mesuré le coût de la faillite de ces entreprises, essentielles au développement de nos communautés. La dernière mise à jour économique a pourtant fourni une belle occasion d'agir au gouvernement fédéral, mais il ne l'a pas saisie. Soutenir les entrepreneurs, c'est une demande que mes collègues du Bloc Québécois et moi-même continuerons de porter », conclut Madame Larouche.

-30-

Source :
Ruth Potvin
450 378 3221 ou 514 349 5601